



(12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication : **MA 32326 B1** (51) Cl. internationale : **E04F 13/08**

(43) Date de publication :
01.06.2011

(21) N° Dépôt :
32136

(22) Date de Dépôt :
03.08.2009

(71) Demandeur(s) :
MEGZARI OMAR, 90, RUE AZZOUZA, BEAUSITE, HAY NAHDA IV RABAT (MA)

(72) Inventeur(s) :
MEGZARI OMAR

(54) Titre : **PROCEDE D'ASSEMBLAGE DU ZELLIGE (CARREAUX TRADITIONNELS) A L'AIDE DE MOULES, DE COLLE ET DE VOILE OU FILET**

(57) Abrégé : LA PRÉSENTE INVENTION CONCERNE LE DOMAINE DU REVÊTEMENT, DES MURS ET SOLS, À L'AIDE DU ZELLIGE (CARREAUX TRADITIONNELS MAROCAINS). L'OBJET PRINCIPAL DE L'INVENTION EST L'AMÉLIORATION DU PROCÉDÉ D'ASSEMBLAGE DU ZELLIGE UTILISANT LE MOULE ET LA COLLE. LA TECHNIQUE PROPOSÉE REPOSE SUR L'UTILISATION D'UN MOULE DANS LEQUEL LES PIÈCES DE ZELLIGE SONT DISPOSÉES À L'ENVERS OU À L'ENDROIT, ET SONT COLLÉES ENTRE ELLES À L'AIDE D'UN VOILE OU D'UN FILET ENDUIT DE COLLE.

32326

10 1 JUN 2011

Abrégé descriptif de l'invention

La présente invention concerne le domaine du revêtement, des murs et sols, à l'aide du zellige (carreaux traditionnels marocains).

L'objet principal de l'invention est l'amélioration du procédé d'assemblage du zellige utilisant le moule et la colle.

La technique proposée repose sur l'utilisation d'un moule dans lequel les pièces de zellige sont disposées à l'envers ou à l'endroit, et sont collées entre elles à l'aide d'un voile ou d'un filet enduit de colle.

←

**Procédé d'assemblage du zellige
(Carreaux traditionnels)
à l'aide de moules, de colle et de voile ou filet**

DESCRIPTION

Domaine de l'invention

La présente invention concerne le domaine du revêtement des murs ou sols, à l'aide du zellige. Le zellige 'زليج' se compose de figures géométriques découpées à partir de carreaux d'argile cuite recouverts d'email, formant un motif caractéristique de la décoration marocaine.

Etat de l'art

Dans l'état actuel de la fabrication du zellige, il existe deux techniques :

1. L'artisan, en l'occurrence le zelligeur ou le zellaïji, qui est un artisan spécialisé, réalise son revêtement mural à la manière traditionnelle tel que décrit dans le brevet n° 31253.
2. Selon le brevet n° 31253 qui propose un nouveau procédé d'assemblage du zellige remédiant aux inconvénients cités dans l'état de l'art du même brevet. La technique proposée consiste soit à réaliser des panneaux sur mesure constitués de pièces de zellige collées entre elles à l'aide d'une résine, soit sous forme d'éléments s'emboîtant les un dans les autres à la manière d'un puzzle. Un élément étant lui-même constitué de pièces de zellige assemblées entre elles soit avec de la résine, soit avec du papier kraft enduit de colle.

Inconvénients des procédés actuels

Les principaux inconvénients de ces procédés d'assemblage peuvent se résumer comme suit :

- Les inconvénients de la technique traditionnelle citée en 1 sont décrits dans le brevet n°31253 objet de la présente amélioration.
- Les inconvénients de la technique 2 décrite dans le brevet n° 31253, objet de la présente amélioration, sont :
 1. le papier kraft peut s'avérer difficile à manipuler lors de la pose, surtout s'il est humidifié au contact de la colle de pose. Le papier se dégrade au contact de l'eau et donc, l'élément peut se décomposer en petit morceau rendant impossible sa pose sur le support final.
 2. le papier cache la face émaillée du zellige rendant invisible le motif. Par conséquent la pose devient difficile voir impossible sans repère visuelle pour le carreleur. Sans voir le motif, le carreleur ne peut reconnaître le sens de pose de l'élément.

Descriptif de l'invention

Le but de la présente invention, est de proposer une amélioration du procédé d'assemblage du zellige décrit dans le brevet n° 31253 remédiant aux inconvénients cités dans l'état de l'art. Ces améliorations consistent :

1. en l'utilisation de toute sorte de papiers qui seraient assez résistant pour ne pas se déchirer au contact de l'eau à la pose.
2. en l'utilisation d'un voile transparent ou d'un filet à mailles assez fines de manière à couvrir les motifs de zellige composées de petites pièces de l'ordre de quelques millimètres de côté. Le voile ou le filet remplace le papier et permet non seulement de voir le motif de zellige et ainsi permettre sa pose aisée, mais aussi résiste à l'humidité lorsqu'il est mouillé lors de la pose de l'élément sur son support final.

REVENDEICATIONS

1. Procédé d'assemblage du zellige caractérisé en l'utilisation de papier enduit de colle pour assembler entre elles les pièces de zellige composant un élément.
2. Procédé d'assemblage du zellige caractérisé en l'utilisation d'un voile transparent ou d'un filet enduit de colle pour assembler entre elles les pièces de zellige composant un élément.
3. Procédé d'assemblage du zellige selon la revendication 2, caractérisé en l'utilisation d'un voile transparent ou d'un filet dont la taille des mailles peut être de l'ordre du centimètre ou du millimètre selon le motif à assembler.

